

INSTALLATION

Montages du troisième type

Certaines opérations nécessitent beaucoup de doigté. Dans la Meuse, un pharmacien a mené une opération de rachat de deux officines et d'un regroupement. Témoignage.

La pharmacie est parfois une affaire de famille. En 2005, Joël Minster, jeune diplômé, rejoint l'officine tenue par son père à Ligny-en-Barrois (Meuse) comme associé. Située en périphérie d'une commune de 4400 habitants, elle s'est transférée sur le site d'un ancien supermarché réhabilité en maison de santé pluridisciplinaire. Le site comporte un parking. Ce regroupement de professionnels de santé devient un pôle d'attraction pour les populations des communes environnantes.

Une opération menée en cinq étapes

Mais Joël Minster a d'autres ambitions. Il s'intéresse également aux deux pharmacies situées dans le centre-ville (pharmacies B et C sur le plan ci-contre). Cette zone n'offre plus de réelles perspectives de croissance à ces deux pharmacies de taille moyenne, qui sont situées à 50 mètres l'une de l'autre. Avec son père, le jeune pharmacien envisage une opération de rachat et de fusion qu'il mène en cinq étapes.

– Joël Minster et son père (titulaires de la pharmacie A) proposent de racheter à Jean-Claude Ciret (pharmacie B) sa clientèle au prix de son fonds de commerce. Mais les négoc-

iations sont difficiles. « Il ne voulait rien savoir et s'obstinait à vouloir vendre le fonds », explique Joël Minster.

– Pierre Gregori, titulaire de l'autre pharmacie du centre, (pharmacie C) souhaite partir

de la pharmacie de Jean-Claude Ciret, les Minster rendent la licence du fonds de la pharmacie B et apportent sa clientèle à la pharmacie C.

– Les Minster et Benoît Jeunot finalisent cette opération d'ac-



Dans la commune de Ligny-en-Barrois, Joël Minster et son père, titulaires de la pharmacie A, ont racheté les deux autres officines du centre-ville (pharmacies B et C), situées à 50 mètres l'une de l'autre.

à la retraite et confie un mandat de vente à l'agence **Pharmathèque**. Joël Minster, son père ainsi que Benoît Jeunot, un ex-adjoint, sont intéressés. Ils rachètent donc la pharmacie C et constituent une SELAS à trois associés dans laquelle la famille Minster détient 49 % des parts.

– Jean-Claude Ciret (pharmacie B) se décide à vendre son fonds aux Minster, qui l'achètent, à défaut de pouvoir racheter uniquement la clientèle.

– Après l'acquisition du fonds

quisition-regroupement des deux pharmacies B et C à l'emplacement de la pharmacie C.

Et maintenant la SPF-PL

La réalisation, dans un délai très court, d'un double rachat d'officines, suivi immédiatement de la fermeture de l'une d'elles, n'a pas été simple à gérer auprès de l'Ordre et de l'ARS. « On achète un fonds et dès le lendemain, il faut demander l'annulation de la licence qui y est attachée, se souvient Joël Minster.

Or, l'Ordre ne peut statuer que sur un dossier à la fois. Il a donc fallu opérer, en deux temps, en jouant sur les dates d'effet. » Ainsi, la déclaration d'exploitation de la pharmacie B a été enregistrée à l'Ordre lors d'une première réunion en juillet 2012 et la radiation au tableau lors de la réunion suivante en septembre. Dans les faits, la pharmacie à fermer (pharmacie B) a été rachetée le 27 décembre 2012, sa licence a été restituée dès le lendemain à l'ARS. Quant à la pharmacie C, restée ouverte, sa reprise a eu lieu le 31 décembre.

Résultat? Benoît Jeunot a récupéré une grande partie de la clientèle de la pharmacie disparue (pharmacie B) tandis que Joël Minster a sécurisé son périmètre d'action.

Mais son père vient de partir à la retraite. Plusieurs possibilités sont à l'étude : « je crée une holding, seul, pour racheter ses parts de SELARL et profiter du régime de l'intégration fiscale ou je fais entrer Benoît Jeunot à hauteur de 20 % dans la holding qui devient prestataire de services pour les deux SEL », s'interroge-t-il. En tout cas, depuis la parution du décret du 6 juin 2013, Joël Minster est bien décidé à tirer le meilleur parti des SPF-PL.

■ François Pouzaud

EN BREF

LA SELLE-SUR-LE-BIED (LOIRET)

Pharmacie cédée

L'officine située à La-Selle-sur-le-Bied, accueillera Rémi Conce, son nouveau titulaire, le 1^{er} décembre.

Le pharmacien a acheté ce fonds de commerce pour 200 000 euros.

SAINT-SATURNIN (SARTHE)

Changement de main

La pharmacie de Saint-Saturnin vient d'accueillir son nouveau propriétaire. Myriam Clement remplace Isabelle. Elle a acquis cette SARL pour 210 000 euros.

RENNES (ILE-ET-VILLAINE)

Rachat et regroupement

La pharmacie du Chapitre vient d'être acquise en SELARL par Pascale Le Fevre et Florence Neveu pour 300 000 euros. Les deux pharmaciennes se regroupent avec la pharmacie de l'Horloge, située à Rennes, dont la licence sera restituée.